



**« Prévention et Modération souhaite une nouvelle année placée sous le signe de la consommation responsable ! »**

*Paris, le 14 janvier 2022.*

**A l'occasion du début d'année, les filières de production de boissons alcoolisées réunies au sein de l'association Prévention et Modération rappellent l'importance de respecter les repères de consommation à moindre risque<sup>1</sup>, qui constituent les fondements de la modération. A savoir maximum 10 verres par semaine, maximum 2 verres par jour et des jours dans la semaine sans consommation.**

Ces repères de consommation à moindre risque, qui fixent les critères d'une consommation modérée, sont suivis par plus des trois quarts des Français (76,3%)<sup>2</sup>, selon le dernier Baromètre publié par Santé Publique France. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les actions d'information et de prévention afin de mieux les faire connaître. Prévention et Modération appelle ainsi les pouvoirs publics à fédérer toutes les parties-prenantes pour que l'ensemble des Français respectent ce mode de consommation responsable.

Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération : *« Une consommation de boissons alcoolisées fondée sur la convivialité et l'adoption des repères de consommation est le modèle promu par nos producteurs et nos filières. Bien que la quasi-totalité des indicateurs soient en baisse ces dernières années : comportements de binge drinking, fréquence et niveaux de consommation – nous invitons les Français à conserver cet esprit de responsabilité et à s'interroger régulièrement sur leurs comportements vis-à-vis des boissons alcoolisées afin de se donner les moyens de gérer la quantité et la fréquence de leurs consommations.*

En 2022, l'association poursuivra le déploiement de ses programmes avec ses partenaires : l'association Prévention Routière (création d'un réseau d'ambassadeurs de la prévention au sein des universités et des grandes écoles), l'association SAF France (déploiement du SAFHTON autour du message « zéro alcool pendant la grossesse », la Fédération Nationale des Banques Alimentaires (production d'outils de sensibilisation et de formation des bénévoles des 79 banques alimentaires et des 6.011 associations distributrices de l'aide alimentaire), la Fédération du Commerce et de la Distribution (formation des personnels au respect de l'interdiction de la vente aux mineurs, y compris sur les sites de vente en ligne), et enfin l'Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie (sensibilisation des personnels du CHR et de la clientèle), etc.

---

<sup>1</sup> Maximum 10 verres par semaine, maximum 2 verres par jour et des jours dans la semaine sans consommation <https://www.drogues.gouv.fr/reperes-de-consommation-moindre-risque>

<sup>2</sup> [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/17/2021\\_17\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/17/2021_17_1.html)



**FOCUS : chiffres clés de la consommation de boissons alcoolisées en France :**

- **Consommation moyenne** : en baisse de 56% depuis 60 ans, de 26 litres en 1961 pour atteindre 11,4 litres d'alcool pur par an et par habitant en 2019 / *Source : INSEE / OFDT*
- **Fréquence de consommation** : les trois quarts des Français (76,3%) respectent les 3 repères officiels de consommation à moindre risque. 60% des Français consomment des boissons alcoolisées moins d'une fois par semaine, et si 25% des consommations sont quotidiennes au début des années 90 elle représentent 10% aujourd'hui. / *Source OFDT Baromètre de santé*
- **Expérimentation des jeunes** : recul de 32% pour les expérimentations à 13 ans et baisse de-18,5% pour les jeunes de 15 ans entre 2010 et 2018 / *Source HBSC, EnCLASS, ESCAPAD*

\*\*\*

**A propos de Prévention et Modération :**

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque.
- Promotion des comportements responsables.
- Engagement des professionnels dans la prévention.

[www.preventionetmoderation.org](http://www.preventionetmoderation.org)

**CONTACT PRESSE** : Eléonore POTHELET - [elpothelet@gmail.com](mailto:elpothelet@gmail.com) - 06 82 97 14 30